

Périodique 1.510

Pas de réunion le MARDI 10/05/2016

SITE : www.rgccf.be

E-MAILCQ : brasseur@skynet.be

CONVOCATION REUNION DU MARDI 24 MAI 2016 au local du RGCC « LE CASTELIN » 13, Place de l'Hôtel de Ville à Chatelet

(PO) = Présence OBLIGATOIRE

(PF) = Présence FACULTATIVE

NEANT

SUSPENSIONS

NEANT

AMENDES ET FRAIS DIVERS :

Journée du 07/05/2016

* F.A. N.R. ou R. = Feuilles d'arbitres non rentrées ou retards :

* R. N.C. ou R. = Résultats non communiqués ou retards :

3.ECOLE CHAMPIONS	1x3 €
7.LA LEGIA	
F.F. 4 derniers matchs	1x100 €
13.FONTAINE UNION	1x3 €
15.FC GOUGNIES	2x3 €
	1x6 €
17.FC FONTAINE	2x3 €
22.R. FC SONACA	
Nom expéditeur	1x10 €
36.JS MARCHIENNE	1x3 €
39.FC CALUWART	1x3 €
46.CHU CHARLEROI	1x6 €
54.CDC OLD BOYS	
F.A. incomplète	1x10 €
58.VAN EGDOM JONET	1x6 €
63.BOIS DU PRINCE	1x3 €

PROCHAINE REUNION DE L'ASBL CD du RGCC LE MARDI 24 MAI 2016 à 18h15 (si besoin voir convocation)

N'OUBLIEZ PAS DE VISITER NOTRE SITE
www.rgccf.be (VOIR SUR GOOGLE CHROME)

LE PERIODIQUE PAPIER RESTE LE 1° REFERENT (faire les modifications dans votre carnet calendrier).

EN CAS DE RETARD POSTAL, CONSULTER LE SITE POUR LES CONVOCATIONS.

PROCHAIN PERIODIQUE DEBUT JUIN AVEC CONVOCATION ASSEMBLEE GENERALE DU 17 JUIN 2016

RAPPELS

LE RESULTAT DES RENCONTRES DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AU 0475/63.85.79 DE 17h30 à 18h30 (sauf avis contraire au périodique). POUR LES MATCHES QUI SE JOUENT A 17h00, LE RESULTAT DOIT ÊTRE COMMUNIQUE AVANT 18h45. ATTENTION AUX AMENDES

LES FEUILLES D'ARBITRES CORRECTEMENTS REMPLIES, DOIVENT ETRE POSTEES LE LUNDI MATIN (au plus tard), AFFRANCHIES AVEC UN TIMBRE PRIOR, M. LOOZE DOIT EN AVOIR POSSESSION LE MARDI AVANT 13h00.

LA PARTIE DU DESSUS GAUCHE DES ENVELOPPES (feuilles d'arbitres) DOIT OBLIGATOIREMENT ETRE REMPLIE, EN CAS DE NON RESPECT UNE AMENDE DE 10€ SERA INFLIGEE AU CLUB FAUTIF.